

Projet Annuel de Performance

2020

Décembre 2019

Table des matières

INTRODUCTION	- 1 -
I. Stratégie et Gouvernance : un nouveau modèle de gouvernance	- 5 -
1. La gouvernance gagnera en opérationnalité.....	- 5 -
2. La qualité au cœur des services.....	- 6 -
3. Une dynamique de financement à renforcer et à sécuriser	- 9 -
4. Vers une amélioration globale de la qualité du patrimoine.....	- 13 -
5. Un partenariat concerté sur le site Bordelais.....	- 17 -
<i>Focus sur la Documentation</i>	- 19 -
<i>Focus sur l'International</i>	- 22 -
II. Une offre de formation au service d'une meilleure réussite des étudiants et d'une insertion professionnelle de qualité.....	- 26 -
1. Amélioration de la réussite	- 26 -
2. Développer l'insertion professionnelle des étudiants	- 32 -
3. Développer la formation continue	- 35 -
III. Une stratégie de recherche basée sur le partenariat et la promotion des SHS.....	- 37 -
1. La stratégie et le positionnement de la politique des SHS et des langues de l'UBM.....	- 37 -
2. Une vision partagée des missions avec l'Université de Bordeaux et la CUEA.....	- 41 -

INTRODUCTION

Conformément aux dispositions de l'article R 719-101 du Code de l'Education relatif au budget et au régime financier des EPCSP bénéficiant des responsabilités et compétences élargies « Le rapport annuel de performances de l'établissement, préparé par l'ordonnateur, est annexé au compte financier ».

Ce travail doit par conséquent **s'inscrire dans le cadre du PAP national de la Mission Interministérielle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (MIREs)**, présenté au Parlement qui fixe notamment les priorités suivantes :

- « la réussite des étudiants grâce à une rénovation pédagogique et à l'amélioration de leurs conditions de vie et d'étude ;
- la coordination de l'offre de formation et de la recherche dans le cadre d'une politique de site ambitieuse sur l'ensemble du territoire ;
- l'impulsion d'une stratégie nationale de la recherche fondamentale et technologique, du transfert et de l'innovation ».

L'atteinte de ces objectifs sera rendue possible par la mise en œuvre de trois chantiers majeurs :

- « la politique de site et la dynamique des regroupements pour une meilleure inscription dans les territoires ;
- la réforme du cadre national des formations, la simplification de la nomenclature des diplômes nationaux et de leurs intitulés et la réforme de l'accréditation pour favoriser la réussite de tous les étudiants ;
- le chantier du numérique pour des universités en mouvement ».

Les objectifs de notre établissement doivent également **s'inscrire dans les orientations fixées dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Recherche (SNR) et de la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (STRANES)**.

La SNR fixe les orientations prioritaires de recherche de notre pays pour répondre à dix défis sociétaux, identifiés en cohérence avec le programme de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation Horizon 2020, et **définit des programmes d'actions sur cinq enjeux thématiques nécessitant des actions coordonnées** :

- « L'explosion du volume de données numériques dans l'ensemble de la société et des domaines de la science, qui représentent un gisement exceptionnel de connaissances nouvelles et de croissance économique ;
- Le rôle premier de la science et de l'innovation dans l'analyse et la gestion du risque climatique, alors que la France va accueillir cette année la 21e Conférence des parties et s'est donné l'objectif d'un accord international ambitieux ;
- La révolution de notre compréhension du vivant sous l'effet du développement de la biologie des systèmes, avec de nombreuses applications associées dans la santé, l'environnement, l'alimentation, la chimie ;

- La nécessité de développer une offre de soins toujours plus innovante et efficace, grâce au développement d'approches thérapeutiques innovantes, de nouveaux protocoles de soins, et de modalités plus personnalisées de prise en charge des patients, avec la médecine de précision ;
- L'importance de la connaissance des cultures et de l'homme, pour assurer le dialogue, analyser les ressorts de l'intégration et, à l'inverse, de la radicalisation, dans nos sociétés plus globalisées et interconnectées que jamais l'importance de la connaissance des cultures et de l'homme, pour assurer le dialogue, analyser les ressorts de l'intégration et, à l'inverse, de la radicalisation, dans nos sociétés plus globalisées et interconnectées que jamais ».

Concernant la **StraNES**, elle se décline en **5 axes stratégiques** et **3 leviers** :

« Axes stratégiques :

1. Construire une société apprenante et soutenir notre économie ;
2. Développer la dimension européenne et l'internationalisation de notre enseignement supérieur ;
3. Favoriser une réelle accession sociale et agir pour l'inclusion ;
4. Inventer l'éducation supérieure du XXI^e siècle ;
5. Répondre aux aspirations de la jeunesse.

Leviers principaux :

1. dessiner un nouveau paysage pour l'enseignement supérieur ;
2. écouter et soutenir les femmes et les hommes qui y travaillent ;
3. investir pour la société apprenante ».

Le PAP de l'Université Bordeaux Montaigne ne peut cependant se limiter à une simple transposition du projet national et **doit nécessairement s'adapter aux caractéristiques de notre établissement en termes de gouvernance, formation et de recherche**. Il doit permettre à l'équipe politique et au conseil d'administration de suivre la réalisation des objectifs présentés dans le cadre du contrat quinquennal.

Ainsi, ce rapport se décline autour du contrat d'établissement signé avec le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) pour la période 2016-2021 qui poursuit 3 objectifs principaux :

- Un nouveau modèle de gouvernance
- Une offre de Formation au service d'une meilleure réussite des étudiants et d'une insertion professionnelle de qualité
- Une stratégie recherche en SHS basée sur le partenariat

Pour ce faire, le rapport annuel de performance proposé se compose :

- **des indicateurs contractualisés avec le MENESR qui sont de deux ordres ; les indicateurs communs à l'ensemble des établissements (IC) et ceux spécifiques à notre établissement (IS)**
- **des indicateurs propres, élaborés et proposés par l'établissement afin de suivre et mesurer l'atteinte d'objectifs internes.**

INDICATEURS COMMUNS ET CIBLES DE PERFORMANCE

STRATEGIE DE FORMATION ET DE RECHERCHE	Pages
IC 1 – Taux de réussite en licence en trois ans	27
IC 2 – Taux de réussite en licence en quatre ans	27
IC 3 – Réussite en Master en 2 ans	28
IC 4 – Réussite en doctorat	39
IC 5 – Insertion professionnelle	32-33
IC 6 – Evaluation des formations et des enseignements	29-30
IC 7 – Développement de la formation continue	35
IC 8 – Accès aux services et ressources documentaires de l'ESR	19-20
<i>Part de la fréquentation physique des bibliothèques dans la population étudiante</i>	19
<i>Mesure des usages virtuels des bibliothèques</i>	20
PILOTAGE	Pages
IC 9 – Endorecrutement des enseignants – chercheurs : bilan et prévision	6
IC 10 – Développement des ressources propres hors subventions pour charges de service public	9
IC 11 – Pilotage financier	11
IC 12 – Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers	18
IC 13 – Taux d'occupation des locaux	13
IC 14 – Mesure des évolutions des surfaces immobilières	14
INDICATEURS SPÉCIFIQUES À L'ETABLISSEMENT	Pages
IS 1 – Insertion professionnelle des docteurs	40
IS 2 – Relations Internationales	22-23
IS 3 – Part du budget recherche issue de financements sur projets	38
IS 4 – Mesure des évolutions des surfaces immobilières en avis défavorables des commissions de sécurité (en m ²)	15
IS 5 – Mesure des évolutions de surfaces immobilières en matière d'accessibilité aux personnes handicapées (en m ²)	16
STRATEGIE ET GOUVERNANCE	Pages
Taux d'occupation des emplois	7
Nombre de composantes faisant l'objet d'un projet de service	8
Santé et qualité de vie au travail	8

Montant des financements IDEX	17
Focus sur la Documentation	Pages
Variation des horaires d'ouverture du SCD	21
Achat moyen de documents par personne	21
Focus sur l'International	Pages
Part d'étudiants étrangers	22
Nombre d'étudiants en mobilité	24
Nombre de diplômés internationaux	24
Nombre d'enseignants et chercheurs étrangers	25
Présence dans les programmes européens	25
Nombre de nouvelles thèses en co-tutelles	25
STRATEGIE DE FORMATION ET DE RECHERCHE	Pages
Taux de couverture de l'offre de formation	26
Mentions en master	26
Nombre de réorientations	31
Qualité de l'insertion professionnelle	34
Nombre de diplômés concernés par l'apprentissage	34
Taux de réussite des apprentis	34
Nombre de stagiaires	36
Taux de réussite des stagiaires	36
Nombre de contrats de recherche	38
Financement des doctorants	40
Part des intervenants dans la formation doctorale selon leur origine	41
Part des publications des enseignants extérieurs à UBM dans les publications des PUB	41
Publications déposées sur les archives ouvertes	42-43

I. Stratégie et Gouvernance : un nouveau modèle de gouvernance

- **Jalon N°1 : Gouvernance et pilotage : mise en œuvre du schéma directeur numérique**
- **Jalon N°2 : Mise en place d'une démarche qualité et d'une comptabilité analytique**
- **Jalon N°3 : Construction d'un schéma directeur immobilier**
- **Jalon N°4 : Mise en place d'un schéma directeur des Ressources humaines**

Les schémas directeurs précédemment adoptés lors du 8 juin 2018 pour le Handicap et du 24 mars 2016 pour le Numérique sont entrés dans une phase opérationnelle. Le schéma directeur immobilier et aménagement (SDIA) est maintenant achevé. Parallèlement, l'établissement a finalisé son schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) qui a reçu un avis positif des tutelles. Ces deux schémas seront présentés pour validation au CA en janvier 2020.

L'année 2019 a permis d'élaborer une feuille de route qui devrait déboucher sur un schéma directeur des Ressources Humaines (élaboration d'un document stratégique identifiant les axes de travail et consultation de cabinets d'études en décembre 2018 pour accompagner la démarche). En 2020 l'ensemble du travail sera repris et inséré dans les lignes directrices de gestion prévues par la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019.

1. La gouvernance gagnera en opérationnalité

- **L'approfondissement des dispositifs de consultation et la relance du dialogue social**

L'équipe présidentielle, conformément à ses engagements du mandat, met au cœur de ses préoccupations la cohésion de la communauté universitaire par l'amélioration de la gestion des instances fonctionnelles ou électives. C'est pourquoi, elle développe et approfondit des dispositifs de consultations par la diffusion de l'information afin de garantir une meilleure communication pour tout sujet impliquant la situation des personnels, les droits et obligations.

L'équipe présidentielle sollicite régulièrement les acteurs de la communauté sur les grands sujets qui les concernent (étudiants, syndicats, composantes, représentants de listes). Elle organise également des assemblées générales décentralisées dans les diverses composantes et instituts pour écouter et expliquer les grands choix politiques.

Parallèlement, une démarche de diffusion de l'information interne à destination de l'ensemble de la communauté s'est mise en place (lettre de la Présidente de l'université pour l'ensemble de la communauté).

- **L'affirmation d'une administration associée à l'élaboration du contrat stratégique de l'établissement et garante de sa mise en œuvre**

Force de conseil et d'aide à la décision, la direction administrative et les chefs de service accompagnent l'équipe présidentielle dans son rôle stratégique. Ils sont tout particulièrement chargés de la mise en œuvre, avec le référent politique du secteur, du Contrat stratégique de l'établissement.

L'équipe de direction a initié en octobre 2017 une réunion des chefs de services avec les référents politiques du secteur pour présenter les projets de l'année en lien avec le projet d'établissement. Une nouvelle réunion s'est tenue en mars 2018 pour faire un état d'avancement puis en septembre 2019 pour envisager les nouveaux axes de travail. En outre, le DGS réunit le collège restreint des chefs de service toutes les semaines pour assurer le suivi des différents dossiers transversaux et le collège plénier tous les mois. L'équipe politique en formation restreinte se réunit a minima chaque semaine, et en formation élargie à l'ensemble des vice-présidents délégués et chargés de mission chaque mois. Un lien est réalisé une fois par semaine entre le collège restreint des chefs de service et l'équipe politique restreinte.

2. La qualité au cœur des services

La mise en œuvre des missions doit s'inscrire dans cette recherche permanente de qualité de service public, en alliant les critères de performance et d'efficacité. Ainsi, dans le cadre de cette démarche qualité, l'établissement s'est engagé dans l'élaboration et l'aboutissement de 4 Schémas Directeurs (Schéma directeur du Numérique, Schéma directeur du Patrimoine, Schéma directeur du handicap, Schéma directeur des ressources humaines). Il se dote de ce fait d'outils de suivis et d'indicateurs lui offrant une vue globale sur son fonctionnement, afin d'assurer de manière optimale sa gestion.

IC 9	ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS : BILAN ET PRÉVISION	Université de Bordeaux Montaigne
------	--	---

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement		Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévi. 2019	Prévi. 2020	Cible 2021 ***
Maîtres de conférences	Effectifs*	2/14	4/10	2/6	0/1	0/1	ND	
	%**	14%	40%	33%	0%	0%	ND	45%
Professeurs des universités	Effectifs*	5/10	3/5	2/5	1	1	ND	
	%**	50%	60%	40%	100%	100%	ND	48%

* recrutement interne

** recrutement interne / (recrutement total *100)

***données cumulées sur la période contractuelle

		Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévi. 2019	Prévi. 2020	Cible 2021 ***
Endorecrutement total des enseignants- chercheurs	Effectifs	7/24	7/15	4/11	1/2	1/2	ND	
	%	29,2%	46,7%	36,4%	50%	50%	ND	46,4%

*Tableau inséré par l'UBM. En 2017, sur 15 postes d'enseignants-chercheurs, 7 ont été pourvus par un individu diplômé au sein de l'université.

Leviers d'action

Le taux d'endorecrutement¹ au niveau de l'établissement, est relativement proche de la moyenne nationale pour les PR (47,5% contre 44,6%) sur la période 2008 à 2013 et sensiblement supérieur à la moyenne nationale pour les MCF (29,9% contre 21,8%). Cet indicateur est difficile à gérer au regard de l'indépendance et de la souveraineté des comités de sélection et des jurys de concours.

Il est de plus très volatile en raison des faibles effectifs. Si cet indicateur peut apparaître comme pertinent en terme qualitatif, un objectif de diminution drastique apparaît difficilement soutenable en terme de masse salariale via l'impact « taux d'occupation des emplois » qui milite indirectement pour l'endorecrutement.

TAUX D'OCCUPATION DES EMPLOIS D'ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS CHERCHEURS PAR DES TITULAIRES ET DE BIATSS PAR DES TITULAIRES

Université de Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévisionnel 2019	Prévisionnel 2020	Cible 2021
Taux d'occupation des emplois d'enseignants et EC par des titulaires	93%	93%	92%	92%	93%	93%	93%	92%
Taux d'occupation des emplois de biatss par des titulaires	97%	97%	97%	98%	97%	97%	98%	97%

Leviers d'action

La maîtrise de la masse salariale, enjeu majeur de la soutenabilité budgétaire de notre établissement passe notamment par un pilotage maîtrisé du taux d'occupation des emplois. Cette stratégie de régulation doit se construire sur plusieurs années. Ainsi, cet indicateur constitue à la fois un plancher pour garantir le recrutement de titulaires et un plafond pour assurer la maîtrise de la masse salariale.

NOMBRE DE COMPOSANTES FAISANT L'OBJET D'UN PROJET DE SERVICE	Université de Bordeaux Montaigne
---	---

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévisionnel 2019	Prévisionnel 2020	Cible 2021
Nbe de composantes faisant l'objet d'un projet de service	2/7	2/7	2/7	3/7*	6/7	6/7	7/7

*Données corrigée par rapport au RAP 2018

Leviers d'action

2018 : Humanités, Langues, STC / 2019 : IJBA, IUT/ 2020 : DEFLE, DAPS

SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	Université de Bordeaux Montaigne
---	---

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021
Taux d'absentéisme	7,3	10,5	11,6	11,6	9	10,5	6
<i>dont arrêt maladie</i>	4,4	8	8,8	8,6	7	8	3,5
<i>dont arrêt congé maternité</i>	1,2	2	2,8	1,4			

*Nombre total de journées d'absence/ effectif mensuel moyen

Leviers d'action

Création d'un pôle autour de la qualité de vie au travail incluant l'action sociale, la santé et la qualité de vie au travail avec des cellules dédiées aux questions du harcèlement, de la précarité et de la parité. Ce pôle dépendra de la DRH. Pour améliorer les conditions de travail et ainsi prévenir les absences liées au mal être on travaillera pour :

- renforcer et rendre plus visible la cellule de lutte contre le harcèlement, qui vise à accompagner les personnels afin de résoudre les conflits et tous les problèmes liés aux rapports humains au travail ;
- étayer ses missions de prévention en relation avec le CHSCT ;
- conforter les actions liées aux questions de santé publique

3. Une dynamique de financement à renforcer et à sécuriser

L'établissement souhaite maîtriser l'exécution générale du budget et en faire un instrument de sa politique globale. Il souhaite dynamiser les financements et s'inscrire dans une démarche qualité, basée sur le développement de la comptabilité analytique. Sur le plan budgétaire, une démarche d'évaluation des actions et d'audit sera renforcée en poursuivant le développement du contrôle interne.

Le défi est de maintenir un équilibre financier par la mise en place d'un programme de maîtrise de dépenses structurelles, accompagné parallèlement de l'élaboration de plans d'actions afin d'accroître les ressources propres.

Cet indicateur assure une visibilité de l'évolution des ressources propres encaissables que l'établissement souhaite développer, notamment via la formation continue, l'apprentissage, les prestations et projets de recherche.

IC 10	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ENCAISSABLES (hors subventions pour charges de service public)	Université de Bordeaux Montaigne
-------	--	---

	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Prévisionnel 2019	Prévisionnel 2020	Cible 2021
Droits d'inscription (1)	2 123 317	1 883 867	2 099 482,60	1 882 614	1 771 702	2 000 000
Formation continue, droits propres et VAE (2)	1 497 583	1 863 018	2 070 184,74	2 220 928	2 447 167	2 000 000
Taxe d'apprentissage (3)	252 500	312 106	349 042,23	288 000	82 000	500 000
Contrats et prestations de recherche (4)		361 920	199 369,90	80 526	108 880	250 000
ANR investissements d'avenir (74411)	1 175 194	2 076 047	1 587 703,77	937 429	879 020	1 500 000
ANR hors investissement d'avenir (74412)	194 818	189 250	318 795,00	239 923	341 324	300 000
<i>Hors ANR (704 – 705 – 7062 – 751)</i>	367 352	327 177	319 918,05	271 290	280 129	300 000
Subventions (hors subvention pour charges de service public) (5)	3 897 972	5 700 485	2 587 396,38	5 560 881	9 342 347	2000000
Régions (7442)	711 927	3 526 251	942 385,84	1 155 121	2 901 047	1 000 000
<i>Union européenne (7446)</i>	635 962	665 766	604 267,69	18 908	456 359	700 000
<i>Autres (7418 – 7443 – 7444 – 7447 – 7448 – 7488)</i>	2 550 083	1 508 469	1 040 742,85	4 386 852	5 984 941	3 200 000
Dons et legs des fondations (6)	75 000	0	0	0	0	
Produits exceptionnels (7)	0	0	0	0	0	
Autres ressources propres (8)	1 995 800	2 470 947	2 855 788,63	3 239 873	3 696 863	2 000 000
TOTAL	11 579 536	15 184 817,01	14 975 077,68	14 721 464	18 949 431	13 750 000

Remarque : les cibles 2021, qui avaient été fixées au vu des données de l'exercice 2015, ont été ajustées suite aux changements de périmètre observés en 2016.

Précisions : cette fiche est destinée à fixer des objectifs d'évolution des ressources en fonction des orientations retenues dans le contrat. La classification des ressources est conforme à l'instruction comptable et budgétaire M 9-3. Des cibles peuvent être fixées pour la totalité des catégories de ressources, ou pour une partie d'entre elles seulement, selon les priorités de l'établissement.

Leviers d'action

- Développement de la formation continue en s'appuyant notamment sur le réseau SHS pour mutualiser les pratiques pertinentes en lien notamment avec l'AMI FTLV
- Recherche de développement des contrats ANR et ERC (attribution de MDS aux porteurs de projets « à haut potentiel »)
- Locations de locaux
- Mise en place et conduite de projets susceptibles de drainer des participations extérieures

I - Inscrire l'établissement dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire :

Actions prévues	Situation 2016*	Situation 2017	Situation 2018	Prévisionnel 2019	Prévisionnel 2020	Cible 2021
1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/ Budget modifié).	Fonctionnement 98,10% Investissement 81.04 %	Fonctionnement 96,51% Investissement 71,83 %	Fonctionnement 97,88% Investissement 81,92 %	Fonctionnement 97% Investissement : 90%	Fonctionnement 98% Investissement : 90%	Fonctionnement 98% Investissement 90%
2- Se doter d'outils permettant un suivi financier infra annuel , pour accompagner son effort de maîtrise des taux d'exécution, l'établissement devra se doter de tableaux de bord permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion : résultat, CAF, variation du fonds de roulement...	1	1	1	1	1	2
3- Élaborer les annexes relatives aux opérations pluriannuelles (et notamment plan pluriannuel d'investissement).	1	1	1	1	2	2
4- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale , la masse salariale devra faire l'objet d'un suivi particulier : tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés (l'écart entre le budget primitif approuvé et l'exécution finale devrait être comprise entre -0.5 et +0.5%).	1	1	1	1	1	2

* situation le 31/12/2016, sur la base des CP

II - Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable :

Actions prévues	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Prévisionnel 2019	Prévisionnel 2020	Cible 2021
1 - Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan	1	1	1	1	1	2
2 - Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire (cartographie des risques)	1	1	1	1	1	2

Précisions : Les critères de l'auto-évaluation pour les indicateurs ci-dessus :

Objectif I -1 (Sincérité des prévisions budgétaires) : taux d'exécution des prévisions de fonctionnement et d'investissement, exprimé en pourcentage.

Autres objectifs : réalisation de l'objectif mesurée à l'aide d'une cote.

0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi

1 = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel

2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels

Leviers d'action

- Mise en place d'un contrôle interne budgétaire : gouvernance, audit croisé avec les établissements du site
- Améliorer le rythme d'exécution des dépenses
- Améliorer la méthodologie d'ouverture des crédits en développant la notion de projets et d'estimation des besoins
- La période 2016-2020, doit permettre, conformément au plan d'action du contrôle interne comptable et financier (CICF) adopté par le Conseil d'administration (CA) de :
 - Poursuivre les travaux de rapprochement inventaire physique/inventaire comptable pour tous les biens inscrits à l'actif en désignant des responsables par composante et en les sensibilisant au nécessaire suivi des biens,
 - Finaliser la signature des conventions d'utilisation des bâtiments mis à disposition par l'Etat
 - Disposer de valorisation documentée par France Domaine des biens mis à notre disposition,
 - Disposer d'un logiciel de suivi des stocks permettant de fiabiliser les procédures de valorisation adoptées
- Optimisation de l'utilisation des crédits par la poursuite des actions de programmation et de reprogrammation en maille infra et pluri-annuelles
- Augmentation de la fréquence des dialogues de gestion, afin d'anticiper les besoins avec des ordonnateurs de centres de responsabilités budgétaires et des responsables financiers formés et professionnalisés. Ces CRB devront gérer une masse suffisante de crédits permettant de réaliser de la fongibilité
- Identification d'un fonds de roulement mobilisable en lien avec le plan pluriannuel d'investissement

Commentaires de l'établissement

Il existe un référent du contrôle interne (CI) depuis 2013 au sein de l'établissement, la cartographie des risques et le plan d'action sont présentés au CA. Par ailleurs un réseau de référents a été désigné et le CI intègre un volet budgétaire et numérique depuis 2015-2016.

4. Vers une amélioration globale de la qualité du patrimoine

La Construction du Schéma Directeur Immobilier de l'UBM concrétisera la stratégie immobilière de l'université au sein du site bordelais, dans le contexte de la mise en œuvre opérationnelle de l'Opération Campus.

IC 13	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX	Université de Bordeaux Montaigne
--------------	-------------------------------------	---

Taux d'occupation réel des locaux	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Prévisionnel 2019	Prévisionnel 2020	Cible 2021
Amphithéâtres	98%	99%	99%	99%	110*%	98%
Salles banalisées	79%	85%	90%	90%	90%	90%
Total	84%	86%	91%	92%	96%	92%

**ce taux est en lien avec la méthodologie du Ministère qui fixe une base à 1620h d'occupation annuelle*

Leviers d'action

- Opération Campus et adaptation de la typologie des espaces (salles de cours de + de 40 places, espaces mutualisés pour les enseignants, optimisation de l'organisation des espaces)
- Projet d'extension de l'amplitude annuelle des enseignements dans le CQ 2016/2020
- Démarche de lissage des enseignements sur l'ensemble de la semaine
- Opération immobilière d'extension des bâtiments à usage pédagogique

Commentaires de l'établissement

L'établissement, dans le cadre de l'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement va étudier et définir une stratégie d'amélioration du taux d'occupation. La problématique de l'ODF 2016/2020 a conduit l'établissement à mettre en œuvre un objectif très strict de lissage des activités pédagogiques sur l'ensemble de la semaine du lundi matin au vendredi soir.

Parallèlement, l'établissement développera une stratégie d'amélioration des espaces de vie.

IC 14	MESURE DES ÉVOLUTIONS DE SURFACES IMMOBILIÈRES (solde en m²)	Université de Bordeaux Montaigne
--------------	--	---

Années	Situation existante	Objectifs		
	m ² existants	Objectifs prévisionnels de m ² libérés	Objectifs prévisionnels de m ² nouveaux	Objectif d'évolution des surfaces immobilières (m ²)
2016	70 733	0	108	70 841
2017	70 841	0	0	70 841
2018	70 841	0	0	70 841
2019	70 841	0	0	70 841
2019 (prévi.)	70 841	0	0	70 841
2020 (prévi.)	70 841	0	96	70 937
2021	70 937	0	1442	72 319
Soldes		0	1 646	72 379
Évolution des m ² à l'issue du contrat	72 379	0	1 646	

Précisions :

Par m² libérés on entend les surfaces inutiles qui ne sont plus occupées par une activité de l'établissement, les surfaces remises aux domaines ou cédés, rendues (fin de mise à disposition ou de location) ou vouées à la démolition. Les m² nouveaux correspondent à des surfaces nouvelles : construction neuve, extension, mise à disposition, location, acquisition...

Commentaires de l'établissement

L'établissement ne loue aucun espace, mais utilise le site d'Agen géré par l'université de Bordeaux en participant aux charges de fonctionnement.

En 2016, les 108 m² créés correspondent à une extension de la nouvelle maison de la recherche pour disposer d'une salle des thèses et de colloques à l'échelle de l'établissement.

En 2020, les 96 m² correspondent à la création de 4 espaces modulaires sous forme de containers dans le cadre du projet d'implantation des « petites folies ».

En 2021, les 1 442 m² correspondent à l'extension du bâtiment DEFLE par la création d'une cité des langues étrangères, du français et de la francophonie dans le cadre d'une opération CPER (1 292 m²) et d'extensions de la maison de l'archéologie et de l'archéopôle dans le cadre de l'opération isolée de l'opération campus de requalification du pôle archéologie (150 m²).

IS 4	MESURE DES ÉVOLUTIONS DE SURFACES IMMOBILIÈRES EN AVIS DÉFAVORABLES DES COMMISSIONS DE SÉCURITÉ (en m²)	Université de Bordeaux Montaigne
------	---	---

	Établissements recevant du public – ERP		Avis favorables (1)		Avis défavorables (2)		ERP sans avis	
	Nb. d'ERP	SHON correspondante	Nb. d'avis	SHON correspondante	Nb. d'avis	SHON correspondante	Nb. d'ERP	SHON correspondante
Situation 2015-2016	31	56 735	24	46 131	5	6 769	2	4 367
Situation 2016-2017	34	58 968	28	49 116	4	5 421	2	4 431
Situation 2017-2018	34	58 968	28	49 116	4	5 421	2	4 431
Prévisionnel 2018-2019	34	58 968	28	49 116	4	5 421	2	4 431
Prévisionnel 2018-2019	34	58 968	4	15522	28	39015	2	4 431
Situation projetée en 2021	34	58 968	4	15522	28	39015	2	4 431

Commentaires de l'établissement

Selon la dernière enquête immobilière : 55% des surfaces bâties sont dans un état de vétusté important et 12% des surfaces ERP sont en avis défavorables d'exploitation par la commission de sécurité.

Les différentes opérations CPER et liées à l'OP Campus vont permettre à l'établissement de lever des avis défavorables d'exploitation de la commission de sécurité :

- Requalification du bâtiment K (CPER livraison 2017)
- Requalification du bâtiment H (CPER livraison 2021)
- Mise en sécurité des bâtiments L et M, Amphithéâtres 1 et 2 et Cirot/Renouard (OP Campus livraison 2020).

IS 5	MESURE DES ÉVOLUTIONS DE SURFACES IMMOBILIÈRES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPEES (en m²)	Université de Bordeaux Montaigne
------	---	-------------------------------------

Situation de l'établissement au regard de la réglementation¹ en matière d'accessibilité aux personnes handicapées dans le cadre bâti

	Situation 2016-2017	Situation 2017-2018	Réalisé 2018-2019*	Prévisionnel 2018-2019*	Prévisionnel 2019-2020	Situation 2021 (Ad'AP)
Total surface bâtie accessible depuis l'extérieur et à l'intérieur des locaux (en m ² SHON)	19 938	21 145	21 145	21 479	21 479	57 985
Nb de bâtiments totalement accessibles depuis l'extérieur (cheminement accessible) et à l'intérieur des locaux (configuration interne conforme)	13	15	6	6	7	35
Nb de bâtiments partiellement accessibles : cheminement extérieur accessible mais locaux non conformes	19	17	6	6	6	0
Nb de bâtiments partiellement accessibles : locaux conformes mais cheminement extérieur non accessible	2	2	4	4	4	0
Nb de bâtiments non conformes : accessibles ni depuis l'extérieur, ni à l'intérieur des locaux	0	0	19	19	18	0

*Les écarts s'expliquent par l'ajout des bâtiments du SIGDU

Commentaires de l'établissement

Selon la dernière enquête immobilière seulement, 37 % des surfaces sont accessibles au regard de la loi handicap.

L'université a remis un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) en 2015 approuvé en février 2016 qui fixe les échéances de mise en accessibilité des bâtiments, à l'extérieur depuis la place de parking ou l'arrêt de transport en commun le plus proche jusqu'à l'intérieur des bâtiments classé comme ERP. Cette mise en accessibilité se réalisera majoritairement par les opérations CPER précitée ainsi que l'opération campus. Un des projets majeurs que l'université devra mener sera la signalétique extérieure et intérieure.

¹ Décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public - ERP, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation modifiant le code de la construction et de l'habitation, pris en application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

5. Un partenariat concerté sur le site Bordelais

Le contrat quinquennal prévoit que :

- **L'établissement participe activement à l'affirmation du rôle de la COMUE.**

Pour ce faire :

- L'université Bordeaux Montaigne porte un projet global opérationnel de développement des langues et s'investit activement sur le site en collaboration avec la COMUE.
- La COMUE développe des projets en lien avec la valorisation de la recherche sur l'ensemble des partenaires du site ouvert à la grande Région en particulier l'évolution des Presses Universitaires de Bordeaux vers les Presses Universitaires d'Aquitaine.
- La COMUE continue de développer le numérique et de mutualiser les bonnes pratiques en la matière.

- ☉ **Éléments de réalisation :** cette situation est remise en question par la dissolution de la COMUE suite à la délibération actée lors du CA du 15 novembre 2019 et la mise en place de la convention de coordination territoriale au début de l'année 2020.

- **« L'UBM veille à équilibrer et dynamiser les relations avec l'UB dans la gestion des dossiers inter-établissements ou des relations bilatérales UB/UBM »**

L'établissement souhaite un nouveau modèle de gouvernance et de gestion restant le plus proche possible de l'esprit interuniversitaire « classique ».

- **Focus sur l'IDEX**

MONTANT DES FINANCEMENTS IDEX	Université de Bordeaux Montaigne
--------------------------------------	---

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévisionnel 2018	Prévisionnel 2019	Cible 2019*
Montant des financements idex recherche (€)	1 294 918,42	1 440 071,00	2 070 047	1 524 365,08	1 399 058,64	937 429,00	1 790 000
Montant des financements idex formation (€)	7 981,61	-	6 000	63 338,69	127 683,19	-	50 000

*Fin du Labex en 2019

- Focus sur la gouvernance des actions numériques et un partenariat clarifié avec l'université de Bordeaux

IC 12	PILOTAGE DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMÉRIQUES AUX USAGERS	Université de Bordeaux Montaigne
-------	--	-------------------------------------

Thèmes	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévi. 2019	Prévi. 2020	Cible 2021
1 - La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information	2	3	4	4	4	3
2 - Le système d'information et les services numériques	3	3	3	3	3	4
3 - Le numérique au service de la formation des étudiants	3	3	3	3	3	4
4 - La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique)	2	2	3	3	3	3
5 - Le numérique au service de la recherche et de la valorisation	2	2	2	3	3	3
6 - La conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	3	3	3	3	3	4

Les critères de l'auto-évaluation pour les indicateurs ci-dessus (Cote chiffrée de 0 à 5)

0. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.
1. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.
2. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.
3. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.
4. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.
5. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.

Leviers d'action

- Élaboration d'un schéma directeur du numérique en 2016
- Gouvernance du numérique repensée, avec création de comités thématiques et meilleure intégration à la gouvernance de l'établissement
- Réalisation d'un portefeuille projet à 4 ou 5 ans, avec projets chiffrés au moins pour la première année. Macro planning pluriannuel
- Réalisation d'une cartographie à jour des processus métiers de l'établissement et extension de la couverture applicative aux domaines insuffisamment couverts.
- Travail sur une meilleure valorisation des données transversales
- Construction du "bâtiment du numérique" et ses home studios
- Création d'une lettre électronique de la recherche et maintien de l'adresse électronique pour les docteurs
- Investissement dans la réalisation des missions inscrites dans la convention de coordination territoriale.

Focus sur la Documentation

IC 8	ACCÈS AUX SERVICES ET RESSOURCES DOCUMENTAIRES DE L'ESR	Université de Bordeaux Montaigne
------	---	-------------------------------------

La fonction documentation de l'Université s'appuiera sur un service commun, auquel sont confiés 3 objectifs à atteindre à l'horizon 2021.

- Proposer une formation hybride à tous les niveaux,
- Valoriser les données de production numérique,
- Proposer un nouveau modèle d'espaces de bibliothèque.

Précisions : Les politiques menées par les services documentaires en faveur d'une amélioration de l'accueil (adaptation des horaires d'ouverture, gestion des places de travail) **devraient permettre d'absorber les effectifs d'étudiants supplémentaires en maintenant leur fréquentation individuelle.**

En raison du volume croissant de documentation électronique et de l'évolution des pratiques, le nombre de consultations des collections numériques devrait connaître une progression plus rapide que celle du nombre d'utilisateurs.

Pour les deux sous-indicateurs, les prévisions et la cible des numérateurs et des dénominateurs ont été dissociées :

- les prévisions des deux numérateurs ont été calculées par régression linéaire, basée sur les valeurs connues pour les années 2011 à 2013,
- les prévisions d'étudiants inscrits à l'université s'appuient sur les projections calculées par le département des études statistiques du ministère,
- le nombre d'enseignants-chercheurs a été laissé à son niveau de 2014 pour le reste de la période.

Sous indicateur 1 : « part de la fréquentation physique des bibliothèques dans la population étudiante »

	Situation 2015-2016	Situation 2016-2017	Situation 2017-2018	Situation 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021-22
Nombre d'entrées annuelles	775 448	730 587	737 670	837 727	752 423	800 000	820 000
Nombre d'étudiants	14 995	14 499	15 485	15 823	15 600	15 690	
Nombre d'entrées par an et par étudiant en %	51,7	50,4	47,6	53	48	51	54,67

Leviers d'action

- Développement de l'offre de formation inscrite dans les maquettes, toutes disciplines et tous niveaux
- Communication plus intensive auprès des différents publics
- Chantiers immobiliers de l'Opération Campus (qualité et diversification de l'accueil)

Commentaires de l'établissement

La période 2016-2021 verra la mise en œuvre et le déploiement de l'ensemble de ces dispositifs. Les effets ont été retardés et se feront pleinement sentir à partir de 2022 à l'issue de la fin du chantier de l'Opération campus.

Sous indicateur 2 : « Mesure des usages virtuels des bibliothèques »

	Situation 2015-2016	Situation 2016-2017	Situation 2017-2018	Situation 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021-22
Consultation des ressources numériques	470 542	537 708	646 434	685 218	711 077	700 000	650 000
Nombre d'étudiants	14995	14 499	15 485	15 823	15 600	15 690	
Nombre d'enseignants-chercheurs	401	407	402	403	401	403	
Nombre de consultations par usager	30,56	36,1	41	42	44	43	42

Leviers d'action

- Augmentation des budgets documentaires affectés au numérique pour atteindre la parité avec l'investissement sur l'imprimé
- Qualité du recueil des besoins
- Poursuite du développement de l'offre en matière de thèses électroniques et de patrimoine numérisé (offre débutée en 2012)
- Lancement de l'archive institutionnelle, de la formation en ligne et de la dématérialisation pour une diversification des productions avec des contenus à forte valeur ajoutée pédagogique et scientifique

Commentaires de l'établissement

Bien qu'en deçà de la moyenne nationale, l'Université Bordeaux Montaigne a connu une très forte progression de ses usages numériques multipliés par 5 depuis 2009. Au regard de cette augmentation, il faudra suivre avec attention la fréquentation physique en parallèle du développement des consultations numériques sur les prochaines années. À signaler, la fermeture de salles liée à la présence d'amiante a pu avoir une influence négative sur les consultations physiques depuis l'année 2016.

Il convient également de garder à l'esprit l'importance des usages de l'imprimé papier indispensable et encore incontournable dans bon nombre de disciplines : arts, lettres, langues et sciences humaines.

Par ailleurs, la fiabilisation des données d'usages du numérique reste délicate à attester pleinement. Ces derniers si l'on considère le seul indicateur du prêt, a retrouvé en 2014-2015 son niveau de 2009 du fait d'un travail soutenu sur la qualité et la valorisation des collections. Forte de cette approche quantitative, l'université a débuté en 2017-2018 le travail sur une approche qualitative (analyse de logs de connexion par authentification) des usages afin de mieux cerner les différents publics du numérique.

VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCDUniversité de Bordeaux
Montaigne

	Situation 2015-2016	Situation 2016-2017	Situation 2017-2018	Situation 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021-22
Amplitude horaire d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires (Vd en heures)	56	56	56	56	56	56	72
Amplitude horaire d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires à l'échéance du contrat (Va en heures)	72	72	72	72	72	72	72
Variation (Va-Vd en heures)	16	16	16	16	16	16	0

ACHAT MOYEN DE DOCUMENTS PAR PERSONNEUniversité de Bordeaux
Montaigne

	Situation 2015-2016	Situation 2016-2017	Situation 2017-2018	Situation 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021-22
Dépenses moyennes par étudiant	35,0 €	40,4	36,7 €	37 €	38,1 €	37,7 €	45,0 €

Focus sur l'International

L'université souhaite préserver et faire perdurer l'internationalisation de ses formations, en s'appuyant notamment sur les enseignements en langue anglaise qu'elle dispense. Elle se fixe pour principal objectif :

- d'augmenter le nombre d'étudiants en mobilité entrante et sortante pour ce nouveau contrat, notamment grâce à la mise en place d'un « pack mobilité » linguistique et culturel à destination des étudiants et enseignants ;
- de mettre en place des cursus intégrés, où la mobilité est inscrite dans la maquette d'enseignement et donc obligatoire (cette forme, difficile à mettre en place, tend cependant à se développer) ;
- de développer les formations diplômantes internationales qui reposent sur la complémentarité pédagogique des partenaires (doubles diplômes, diplômes conjoints ou multiples) ;
- d'accroître le nombre de projets européens de formation visant l'innovation pédagogique et l'échange de bonnes pratiques.

PART D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	Université de Bordeaux Montaigne
-----------------------------------	---

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021
Part d'étudiants étrangers (%)	13,96	14,77	14,58	15,21	15	15,00	15

IS2	RELATIONS INTERNATIONALES	Université de Bordeaux Montaigne
------------	----------------------------------	---

Sous-indicateur - Part des étudiants étrangers inscrits en Master et en Doctorat sur l'ensemble des étudiants de ces mêmes formations

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021
Proportion d'étudiants étrangers parmi l'ensemble des inscrits en Master (%)	12,96	13,27	12,73	12,82	13,00%	12,50	13
Proportion d'étudiants étrangers parmi l'ensemble des inscrits en Doctorat (%)	34,31	33,45	32,74	31,97	33,00%	33,00	33

Source : Données SISE

Ces chiffres concernent seulement les étudiants internationaux inscrits à titre individuel dans nos programmes diplômants.

Au-delà de cette cible contractualisée avec le Ministère et dans un contexte de diminution de cette proportion, l'établissement se fixe un objectif ambitieux d'augmentation des partenariats avec certaines universités étrangères, notamment francophones, en promouvant davantage son offre de formation et de recherche.

Sous-indicateur - Mobilité sortante, part des diplômés ayant suivi au moins 4 mois de stage ou de formation universitaire dans un pays étranger pendant leur cursus

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021
Part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante (%)	8,91	10	10,90	10,9%	11	11	11
Pour mémoire : part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante de stage obligatoire d'au moins 4 mois (%)	1,40	0,70	2,07*	2,0%	2,5	2,1	3

**Donnée corrigée par rapport au PAP 2019*

La mise en place de formations à caractère professionnalisant a multiplié le nombre des séjours de stage à l'étranger. À noter, notre vision sur ce sous-indicateur est parcellaire. En effet, ces chiffres ne sont pas exhaustifs car ils proviennent exclusivement du service de Direction des Relations Internationales. De ce fait, seuls les étudiants qui sollicitent une aide à la mobilité internationale sont comptabilisés. De plus, les étudiants décomptés sont ceux ayant effectué une mobilité sortante l'année diplômante.

Leviers d'action :

- Compléter une offre sur la base d'accords existants
- Proposition d'un Pack mobilité pour faciliter les départs à l'étranger
- Le renforcement des formations dispensées en langue étrangère (« internationalisation at home »)
- Le passage graduel des échanges classiques (optionnels et non-diplômants) aux cursus intégrés dans les maquettes (obligatoires et diplômants)
- Le montage de projets avec label et financement UE

NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN MOBILITÉUniversité de Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021-22
Nombre d'étudiants en mobilité entrante	432	462	489	499	538	560	550
Nombre d'étudiants en mobilité sortante	433	512	530	561	587	618	600

Commentaire de l'établissement

L'établissement complétera ce suivi quantitatif par une étude qualitative et un bilan des apports de la mobilité pour les étudiants concernés. L'offre modeste de cours en langue anglaise a constitué jusqu'à récemment un des points faibles de l'établissement en matière d'attractivité. Dans le cadre du dispositif Bienvenue en France, l'établissement développe son offre de cours en anglais.

NOMBRE DE DIPLÔMES INTERNATIONAUXUniversité de Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021-22
Nombre de diplômes internationaux	5	5	11*	11	13	18	12

*Données corrigée par rapport au RAP 2018

Leviers d'action

- Travail sur le secteur transfrontalier en particulier
- Amélioration de la procédure de construction des doubles diplômes (Le Pôle coopération accompagne les porteurs en collaboration avec la Scolarité.)
- Veille stratégique sur les sources de financement (IdEx, UFA, UFI, AUF, UE, etc.) pour le montage et le fonctionnement des diplômes internationaux.

Commentaire de l'établissement

La création de diplômes internationaux devra être encouragée grâce à un soutien politique qui se traduira par un appui financier. La veille assurée par la DRI pour repérer les appels d'offre Erasmus+ et les proposer aux enseignants porteurs des maquettes se poursuivra.

NOMBRE D'ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS ÉTRANGERSUniversité de Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021-22
Nombre d'enseignants et chercheurs étrangers*	52	47	59	123	69	90	70

* Le public concerné comprend seulement les personnels accueillis dans le cadre des dispositifs de financement Professeurs invités UBM, Erasmus+

PRÉSENCE DANS LES PROGRAMMES EUROPÉENSUniversité de Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021
Nombre de dépôts	5	5	9	9	9	14	12

NOMBRE DE NOUVELLES THÈSES EN CO-TUTELLESUniversité de Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021
Nombre de nouvelles thèses en co-tutelle	19	15	18*	13	15	15	25

*Donnée corrigée par rapport au RAP 2018

II. Une offre de formation au service d'une meilleure réussite des étudiants et d'une insertion professionnelle de qualité

- **Jalon N°5 : Renforcement des processus d'évaluation**
 - Généralisation des conseils de perfectionnement
 - Généralisation de l'évaluation des enseignements

- **Jalon N°6 : Bilan des actions de formation continue**

L'établissement a procédé au renforcement de ses processus d'évaluation sur les deux axes fixés, durant les années 2017 et 2018.

Concernant les conseils de perfectionnement, le document de cadrage actant de la composition et du calendrier de mise en œuvre a été voté lors de la CFVU du 13 avril 2017 (en même temps que la charte de l'évaluation des formations). A ce jour, l'essentiel des conseils de perfectionnement se sont tenus et ont fait des propositions d'amélioration pertinentes des formations.

De plus, la démarche d'évaluation des enseignements a également évolué en ce sens. En effet, l'enquête d'évaluation des enseignements réalisée chaque année prend une nouvelle dimension en intégrant au questionnaire des modules spécifiques pour les étudiants inscrits en FAD et ceux en formation continue dont en DAEU.

1. Amélioration de la réussite

TAUX DE COUVERTURE DE L'OFFRE DE FORMATION	Université de Bordeaux Montaigne
---	---

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021-22
Taux de couverture de l'offre de formation par des statutaires (yc les heures complémentaires)	80,9%	82,5%	80,4%	79%	84%	81%	85%

MENTIONS EN MASTER	Université de Bordeaux Montaigne
---------------------------	---

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021
Nombre de mentions de Master	14	33	33	33	33	33	33

IC 1	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS	Université de Bordeaux Montaigne
IC 2	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN QUATRE ANS	

Taux de réussite en licence constaté en %*	Périodes	Réussite en 3 ans	Réussite en 4 ans	Cumul 3 et 4 ans	Valeur ajoutée (en points) en 3 et 4 ans
Etablissement	Cohorte 2010	49,3	12,8	62,1	-0,7
Etablissement	Cohorte 2011	49,0	13,8	62,8	0,8
Etablissement	Cohorte 2012	49,0	12,8	61,8	-0,9
Etablissement	Cohorte 2013	51,9	10,9	62,8	-1,4
Etablissement (Prévisionnel)	Cohorte 2014	52,0	12,0	64,0	
Etablissement (Prévisionnel)	Cohorte 2015	52,2	12,3	64,5	
Cible 2021 (méthode 3)	Cohorte 2017	50,0	13,9	63,9	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	<i>Cohorte 2010</i>	<i>42,9</i>	<i>13,9</i>	<i>56,8</i>	<i>0</i>
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	<i>Cohorte 2011</i>	<i>42,4</i>	<i>13,8</i>	<i>56,2</i>	<i>0</i>
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	<i>Cohorte 2012</i>	<i>42,2</i>	<i>13,8</i>	<i>56,0</i>	<i>0</i>
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	<i>Cohorte 2013</i>	<i>42,6</i>	<i>13,8</i>	<i>56,4</i>	<i>0</i>

*Les taux calculés correspondent aux données du MESRI selon un calcul basé sur la méthode 3.

Taux de réussite en licence constaté en %*	Périodes	Réussite en 3 ans	Réussite en 4 ans	Cumul 3 et 4 ans
Etablissement	Cohorte 2010	46,8%	12,1%	58,9%
Etablissement	Cohorte 2011	47,4%	13,3%	60,7%
Etablissement	Cohorte 2012	47,4%	12,3%**	59,7%**
Etablissement	Cohorte 2013	50,5%**	11,1%**	61,6%**
Etablissement	Cohorte 2014	51,0%	11,6%	62,6%
Etablissement (Prévisionnel)	Cohorte 2014	50,9%	11,5%	62,4%
Etablissement (Prévisionnel)	Cohorte 2015	51,2%	12,0%	63,2%
Cible 2021 (méthode 3)	Cohorte 2017	50,0	13,9	63,9

* Les taux calculés correspondent aux données de l'université Bordeaux Montaigne selon un calcul basé sur la méthode 3.

** Données corrigées par rapport au RAP 2018

Commentaire de l'établissement

On peut noter que dans l'enquête de la DGESIP sur la réussite en licence des néo-bacheliers inscrits en L1 en 2014-15, et diplômés en 2017, notre établissement apparaît pour la première fois avec une valeur ajoutée positive (l'Université Bordeaux Montaigne fait mieux réussir ses étudiants que ce que l'on observe au niveau national pour des étudiants ayant des caractéristiques identiques).

Pour information

Filières d'origine des bacheliers (méthode 3)	Cohorte 2010	Cohorte 2010
	Établissement	National
Bac général	83,6 %	78.5 %
Bac technologique	10,7 %	12.3 %
Bac professionnel	3,9%	3.7 %
Non bacheliers	1,8%	5.5 %

IC 3	RÉUSSITE EN MASTER EN 2 ANS	Université de Bordeaux Montaigne
------	-----------------------------	-------------------------------------

	Périodes	Calcul données nationales	Ecart taux observé – taux attendu	Calcul UBM
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2014 (cohorte 2012)	61,30	14,5	67,7
	Diplômés 2015 (cohorte 2013)	57,60	10,5	67,0
	Diplômés 2016 (cohorte 2014)	57,5	10,7	67,7
	Diplômés 2017 (cohorte 2015)	55,9	6,2	64,9
	Diplômés 2017 (cohorte 2015) Prévisionnel	57,5	10	53,0
	Diplômés 2018 (cohorte 2016) Prévisionnel	58,0	10	65,9
	Moyenne nationale (cohorte 2014) en %	52,2		
	Cible 2019 (méthode 3 uniquement)	62		62

Leviers d'action

- Maintien d'un principe d'une offre de formation construite sur 2 ans

Commentaires de l'établissement

L'université Bordeaux Montaigne est très bien placée sur cet indicateur pour les diplômés 2014 ; l'objectif sera de maintenir ce taux voire de l'augmenter.

❖ **Une offre de formation de qualité avec une spécialisation progressive**

Pour ce nouveau contrat, l'université développe une offre pluridisciplinaire autour de la mise en place d'UE majeures/mineures en licence, afin de répondre à la double ambition de faciliter l'intégration des lycéens, en maintenant une forme de polyvalence, et de favoriser la réussite des étudiants.

IC 6	ÉVALUATION DES FORMATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS	Université de Bordeaux Montagne
-------------	---	--

	Données de l'université	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévi. 2018-2019	Prévi. 2019-2020	Cible 2021
Niveau L Hors LP	Nombre de mentions de L dans l'établissement	14	14	14	14	14	14	
	Effectifs d'étudiants inscrits en L	9544	8896	9588	9638	10100	10000	
	Part des mentions de L faisant l'objet d'une évaluation	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de L évaluée	9544	8896	9588	9638	10100	10000	
	<i>Taux de réponse à l'enquête</i>	24,6%	25,9%	18,8%	20,1%	25,0%	25%	25%
Niveau M Hors ingénieurs, IEP	Nombre de mentions de M dans l'établissement	14	33	33	33	33	33	
	Effectifs d'étudiants inscrits en M	2722	2792	2919	3042	3100	3000	
	Part des mentions de M faisant l'objet d'une évaluation	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de M évaluée	2722	2792	2919	3042	3100	3000	
	<i>Taux de réponse à l'enquête</i>	26,6%	24,1%	19,6%	22,6%	25,0%	25%	27%
Autres diplômes*	Nombre de diplômes concernés	Sans objet	Sans objet	1	1	1	1	
	Effectifs d'étudiants inscrits			238	214	230	220	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation	Sans objet	Sans objet	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Autres diplômes évaluée			238	214	230	220	
	<i>Taux de réponse à l'enquête</i>	Sans objet	Sans objet	40%	33,6%	45%	40%	50%

*DUT (x spécialités), LP (x mentions), Ingénieurs (x diplômes), Classes préparatoires (x classes) et PACES

Cibles 2021 (réponses cumulées au terme du contrat)	
Taux de réponse aux enquêtes	25%
Part des mentions et diplômes faisant l'objet d'au moins une évaluation	100%

Dans ce contexte, les taux de réponse à l'enquête pour les deux premières populations sont en deçà des prévisions, amenant cet indicateur sous la barre des 20%. Un retard de calendrier au moment de l'envoi à tous les étudiants est également à prendre en compte. A contrario, l'objectif est largement atteint pour les étudiants en DAEU (40%).

Pour 2018-19, un nouveau calendrier est donc prévu pour améliorer les retours : 2e quinzaine de février pour les masters, 2e quinzaine de mars pour les licences. Parallèlement, à la rentrée 2018, l'établissement a mis en œuvre des questionnaires pour des populations spécifiques (parcours adaptés, Projet Pilates).

IC 6	ÉVALUATION DES FORMATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS (SUITE)	Université de Bordeaux Montaigne
------	--	-------------------------------------

Précisions pour la licence

L'article 19 de l'arrêté licence du 1^{er} août 2011 fixe les motifs et les conditions générales de l'évaluation des enseignements :

« Au sein des établissements, des dispositifs d'évaluation sont mis en place pour chaque formation ou pour un groupe de formations, notamment à travers la constitution de conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socio-professionnel.

Une évaluation des formations et des enseignements est également organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants.

Ces dispositifs favorisent le dialogue entre les équipes de formation, les étudiants et les employeurs potentiels. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et permettent d'en améliorer la qualité.

Cette évaluation est organisée dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés.

Les résultats des évaluations font l'objet d'un débat au sein du conseil de la composante concernée et du conseil des études et de la vie universitaire ».

Leviers d'action

- Mise en œuvre du dispositif dans les formations proposées par l'IUT,
- Dispositifs d'accompagnement pour mieux exploiter les résultats,
- Faire de l'évaluation un outil au service de la démarche qualité engagée par l'établissement via l'ajustement permanent de la structure des maquettes,
- Mise en place des conseils de perfectionnement.

NOMBRE DE RÉORIENTATIONSUniversité de Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021-22
Nbe de demandes de réorientations L1	199	193	206	220	220	250
Nbe de demandes de réorientations L2	9	8	14	10	15	10

	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020
Nbe de réorientations L1	80	100	119	110	120
Nbe de réorientations L2	7	6	9	5	10

❖ **Un accompagnement renforcé des étudiants dans leurs parcours de formation**

La dimension prioritaire de l'UBM d'amélioration de la réussite des étudiants se retrouve dès l'accueil des bacheliers et se poursuit durant les premières années par la mise en place de divers dispositifs, basés sur la construction d'un véritable lien entre la formation et la recherche.

- Améliorer la relation BAC-3/BAC+3
- Consolider les dispositifs de soutien existants
- Accompagner les étudiants en situation de Handicap
- Améliorer l'offre de formation à distance

❖ **Créer un écosystème propice à la réussite étudiante**

- Encourager l'innovation pédagogique
- Allonger le temps d'apprentissage des étudiants
- Améliorer la qualité de vie étudiante

Leviers d'action

- Spécialisation progressive et passerelles L2/LP
- Poursuite et extension des dispositifs de remédiation en L1 et L2
- Dispositifs d'orientation et d'accueil (JFE, cordées de la réussite, semaine de rentrée)
- Détection des décrocheurs
- Dispositifs dispensés
- Suivi de cohortes
- Meilleure accessibilité de l'information sur le site
- Développement du fonds de soutien à la pédagogie : passage de 50 000 à 75 000 euros au budget initial.
- Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Transformation Pédagogique et Numérique, le projet Pilates s'est vu attribuer une subvention de 60 000 euros. Suite à sa mise en œuvre, des ressources pédagogiques numériques ont été produites (LLCER Anglais, LLCER Portugais, SDL).

2. Développer l'insertion professionnelle des étudiants

❖ Valoriser l'approche compétences

L'appropriation de l'approche par compétences constitue un défi pour ce nouveau contrat quinquennal, dans lequel les collaborations avec le POSIP, le CFA, et le service de formation tout au long de la vie (FTLV) seront primordiales pour accompagner les équipes de formation dans la traduction des contenus de formation en compétences et dans le développement de partenariats avec le monde socio-professionnel. La publication de l'arrêté licence du 30 juillet 2018 incite à formaliser cette démarche. L'organisation des assises de la formation au printemps dernier a permis à la communauté universitaire d'échanger sur l'arrêté licence et l'approche par compétences. Un groupe de travail est actuellement à l'œuvre pour une mise en œuvre de l'APC en licence info com.

IC 5	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS	Université de Bordeaux Montaigne
------	--	-------------------------------------

Implication dans l'enquête nationale menée en N+2 sur les diplômés N

		Nombre de diplômés université	Nombre de réponses exploitables université	Taux de réponses exploitables université	Moyenne nationale	Cible 2021
Diplômés 2012 Réalisé	Master	447	355	79,4%	71%	75%
	LP	133	101	75,9%	70%	75%
Diplômés 2013 Réalisé	Master	533	403	75,6%	71%	75%
	LP	131	107	81,7%	70%	75%
Diplômés 2014 Réalisé	Master	503	387	76,9%	71%	75%
	LP	150	101	67,3%	66%	75%
Diplômés 2015 Réalisé	Master	563	416	73,9%	71%	75%
	LP	141	107	75,9%	68%	75%
Diplômés 2016 réalisé	Master	534	429	80,3%	71%	75%
	LP	127	104	81,9%	70%	75%
Diplômés 2016 Prévi	Master	543	408	75,0%	71%	75%
	LP	129	97	75,0%	68%	75%
Diplômés 2017 Prévi	Master	500	375	75,0%	71%	75%
	LP	128	96	75,0%	70%	75%

IC 5	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS (SUITE)	Université de Bordeaux Montaigne
------	--	-------------------------------------

Insertion des diplômés 2016 de Master et de Licence professionnelle

	Master				Licence Pro *			
	Nbre réponses prises en compte	poids discipline	taux insertion université	moyenne nationale 2018 (%)**	Nbre réponses prises en compte	poids discipline	taux insertion université	moyenne nationale 2018 (%)
Ensemble DEG	-	-	-	-	10	13%	100%	92%
Ensemble Lettres, Langues, Arts	88	28%	76%	87%				ns
Ensemble SHS	223	72%	87,0%	87%	67	87%	88%	
Histoire-Géographie	90	29%	81%	84%	-	-	-	-
Information communication	87	28%	91%	90%	57	74%	93%	90%
Autres SHS	46	15%	91%	90%	10	13%	60%	90%

* Hors LP Design

** hors MEEF

Insertion des diplômés 2015 de Master et de Licence professionnelle

	Master				Licence Pro			
	Nbre réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale 2017 (%)	Nbre réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale 2017 (%)
Ensemble DEG	-	-	-	-	10	16%	70%	94%
Ensemble Lettres, Langues, Arts	132	36%	87%	87%				ns
Ensemble SHS	231	64%	85%	87%	52	84%	85%	89%
Histoire-Géographie	71	20%	80%	84%				
Information communication	101	28%	87%	88%	39	63%	82%	88%
Autres SHS	59	16%	86%	86%	13	21%	92%	90%

*les données ont été actualisées par rapport au PAP 2019.

Éléments de contexte socio-économique

Taux de chômage au 1er trimestre 2017 (%)	Régional	9	% de diplômés boursiers	Master	Université	34	LP	Université	34
	National	9,3			National	30		National	20

Leviers d'action

- Poursuite du déploiement des dispositifs d'accompagnement en master
- Développement de la culture de professionnalisation (place de la DOSIP, place des stages dans les maquettes)
- Mise en place des conseils de perfectionnement

QUALITÉ DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

 Université de Bordeaux
Montaigne

		Réalisé 2015-2016 (dip 2013)	Réalisé 2016-2017 (dip 2014)	Réalisé 2017-2018 (dip 2015)	Réalisé 2018-2019 (dip 2016)	Prévisionnel 2018-2019 (dip 2016)	Prévisionnel 2019-2020 (dip 2017)	Cible 2021
Part des diplômés en emploi à 30 mois parmi ceux qui n'ont pas poursuivi d'études	LP	84%	81%	79%	14	14	80	90%
	M FI hors MEEF	81%	81%	79%	9638	10100	80	85%
	M FI MEEF	91%	100%	98%	100%	100%	100	95%
	M FC	85%	88%	89%	9638	10100	90	90%
Part des diplômés en emploi au niveau cadre	M FI hors MEEF	61%	65%	63%	20,1%	25,0%	65	70%
	M FI MEEF	97%	91%	100%	33	33	100	100%
	M FC	82%	89%	84%	3042	3100	87	90%
Adéquation de l'emploi et de la formation	M FI hors MEEF	68%	62%	63%	100%	100%	65	75%
	M FI MEEF	76%	50%	76%	3042	3100	80	80%
	M FC	71%	57%	71%	22,6%	25,0%	75	80%

Une politique ambitieuse de développement de l'apprentissage est engagée par l'établissement. L'objectif est d'accroître les effectifs d'apprentis par l'augmentation de l'offre de formation. Ainsi, l'université s'attache à déployer une pédagogie afin d'améliorer la réussite de ce public et parallèlement, elle établit des liens durables avec les entreprises et réseaux des branches professionnelles favorisant leur insertion professionnelle future. Trois indicateurs permettent de mesurer et suivre l'évolution de cette voie de formation.

NOMBRE DE DIPLÔMES CONCERNÉS PAR L'APPRENTISSAGE

 Université de Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021
Nombre de diplômes concernés par l'apprentissage	4	10	10	10	11	20	15

TAUX DE RÉUSSITE DES APPRENTIS

 Université de Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021
Taux de réussite des apprentis	89,80%	88,60%	97,60%	92,00%	95	92,00%	90%

3. Développer la formation continue

En matière de formation continue l'objectif affiché est également ambitieux. Le développement des formations se fera selon 4 axes co-construits avec différents organismes tels le Conseil régional et des représentants du monde socio-professionnel. Ce schéma est soutenu par la mise en place d'un nouveau modèle économique et d'un soutien fort aux initiatives pédagogiques.

IC 7	DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE	Université de Bordeaux Montaigne
------	--	-------------------------------------

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021	Taux de croissance attendu (C-S)/S*100, en %
1 - Heures stagiaires	317 928	322 015	256 497	280 000	300 000	320 000	381 513	20%
2 - Nombre de diplômés en formation continue	171	272*	229*	279	250	280	205	20%
<i>Dont Validation des acquis de l'expérience (VAE)</i>	14	24	6	14	15	20	28	50%
3 - Chiffre d'affaires de la formation continue*	844 621	1 497 583	1 863 018	2 070 185	1 800 593	2 447 167	2 000 000	34%

*hors IUT

Précisions :

Changement de périmètre sur l'année 2016 pour le chiffre d'affaires.

La notion de certification est ici entendue dans un sens large : un diplôme, un titre ou un certificat inscrit ou non au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) attestant qu'une personne est capable d'appliquer des connaissances, des habiletés, des attitudes et comportements nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle donnée.

Pour la VAE : Mise en place d'informations collectives et changement des modalités d'entrée sur le dispositif : bi annuelles de manière à optimiser les accompagnements (regroupements et mise en ligne de ressources).

Leviers d'action

- Reconfiguration du service et stabilisation de l'organigramme ; renforcement du service
- Centralisation des recettes de formation continue au sein du pôle FTLV
- Intéressement des composantes aux recettes de FC
- Affinement du modèle économique
- Ouverture d'une offre de formation spécialisée pour les langues et civilisations étrangères tournées vers le monde du travail
- Valorisation des actions de formation continue dans le référentiel horaire
- Finalisation de l'inscription de nos formations sur le RNCP, les listes CPF et démarches de demande d'habilitation par les OPCO
- Développement des certifications et stages courts répondant à des besoins identifiés dans le tissu économique local.
- Projet de certification qualité FCU

NOMBRE DE STAGIAIRES	Université de Bordeaux Montagne
-----------------------------	--

Nombre de stagiaires par composantes	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021
MEEF 2 (prépa agreg ext)	4	2	5	10	13	13
UFR Humanités	39	89	48*	60	58	58
UFR Langues	22	113*	18*	30	30	33
UFR STC	24	33	32*	40	35	43
IUT	96	192	84	100	110	119
IJBA	70	40	97	110	110	89
DAEU	274	238	221	210	210	292
DU	13	16	5	15	25	18
TOTAL	542	723	614***	875	621	665

* hors contrat pro

**données en cours de consolidation suite à une meilleure identification des profils. Les effectifs ne sont pas compris dans le total.

***hors FAD Formation continue

TAUX DE RÉUSSITE DES STAGIAIRES	Université de Bordeaux Montagne
--	--

	Réalisé 2015-2016	Réalisé 2016-2017	Réalisé 2017-2018	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020	Cible 2021
Taux de réussite des stagiaires (DAEU, DUT, Licences pro, Masters)	54,86%	54,49%	55,64%	58,4%	58,0%	58,7%	60

III. Une stratégie de recherche basée sur le partenariat et la promotion des SHS

Il apparaît que ces indicateurs et jalons ne sont plus pleinement opérants au regard de la stratégie de recherche qui s'est peu à peu élaborée dans ce mandat. Ce qui paraissait pertinent de prioriser ou de faire ressortir en 2016 ne l'est plus aujourd'hui.

➤ **Jalon N°7: Coopération avec le collège des écoles doctorales de l'UB en matière de formation doctorale**

Les coopérations avec le collège des ED de l'université de Bordeaux restent très marginales.

➤ **Jalon N°8: Bilan de l'ouverture des AAP de l'IDEX aux unités hors IDEX pouvant contribuer à l'amélioration des forces de recherche**

Les AAP de l'IDEX ne constituent plus la cible prioritaire pour atteindre l'objectif d'amélioration de la visibilité et du rayonnement de la recherche.

➤ **Jalon N°9: Bilan des contributions des SHS à la valorisation et au développement économique**

Pour apprécier l'impact des projets SHS, une réflexion est en cours, au niveau national, dans le cadre du projet sur le CVT Athena, à laquelle UBM participe.

La valorisation s'appréhende également à travers des centres d'innovation sociétale comme UBIC (Université Bordeaux Inter-Culture), Design et média Lab, Crisalidh.

1. La stratégie et le positionnement de la politique des SHS et des langues de l'UBM

ACTIVITÉ GÉNÉRÉE PAR LES PÔLES D'ATTRACTIVITÉ

Université de Bordeaux
Montaigne

Commentaire

Les pôles d'attractivité ont été définis à l'occasion du CA du 8 juillet 2016. Ils constituent un dispositif majeur qui participe de la cohésion formation et recherche et de la visibilité de notre établissement. Ils ont donné lieu à des projets structurants déposés dans le cadre des AAP du PIA 3 ou de la région NA : EUR Plurilinguisme (pôles Francophonie et plurilinguisme, transfrontalier), EUR Human, Réseau R3 Francophonie, CMQ (pôle arts et industries créatives), EUR Sciences archéologiques (pôle archéologie). À cela s'ajoute la Mission sur les données de la recherche et l'open access, correspondant au périmètre du pôle Humanités digitales.

Il convient également de souligner le dynamisme des pôles Transfrontalier, Plurilinguisme et Francophonie qui ont mis en place des actions de formation et de recherche.

IS 3	PART DU BUDGET RECHERCHE ISSUE DE FINANCEMENTS SUR PROJETS	Université de Bordeaux Montaigne
-------------	---	---

	Réalisé 2016*	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévisionnel 2019	Prévisionnel 2020	Cible 2021
Part du budget recherche issue de financements sur projets (%)	72	57	70	71%	66	80

*En 2016, mise en place de la logique GBCP avec prévision d'encaissement.

NOMBRE DE CONTRATS DE RECHERCHE	Université de Bordeaux Montaigne
--	---

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018*	Prévisionnel 2019	Prévisionnel 2020	Cible 2021
Nombre de contrats de recherche	102	88	124	ND	116	110	120
<i>Dont programmes ANR - (HORS IA)</i>	6	5	6	ND	10	12	8
<i>Dont projets Région</i>	46	35	40	ND	41	35	50
<i>Dont programmes ANR Investissements d'Avenir</i>	20	22	35	ND	33	\	25

*Les données seront complétées lors du RAP 2019

Leviers d'action

- Accompagnement des projets bien évalués du programme Emergence
- Multiplication des réponses aux appels à projet,
- Renforcement de l'accompagnement pour le montage de projets : aide à l'amorçage de projets (PRSE), co-financements PSE des projets région NA
 - o modulations de service pour le montage en CRCT des projets ANR-ERC,
 - o aide financière à la traduction des dossiers ANR-ERC.
 - o Renforcement du pôle ingénierie de projet de recherche et valorisation : accompagnement spécifique du RFIEA « Initiative nationale pour renforcer les performances des enseignants-chercheurs aux appels "Starting" et "Consolidator" de l'ERC » pour conduire 5 EC vers les dépôts StG et CoG

		Docteurs 2014 Tx Ets 2016	Docteurs 2015 Tx Ets 2017	Docteurs 2016 Tx Ets 2018	Docteurs 2017 Tx Ets 2019	Docteurs 2018 Tx Ets 2020	Prévisionnel Docteurs 2018 Tx Ets 2020	Prévisionnel Docteurs 2019 Tx Ets 2020	Cible 2021 En %
Part des doctorats obtenus en moins 40 mois	DEG								
	SHS	8%	10%	6%	5%	12%	5%	7%	
	Sciences								
	Ensemble	8%	10%	6%	5%	12%	5%	7%	20%
Part des doctorats obtenus entre 40 et moins de 52 mois (pour information)	DEG								
	SHS	12%	24%	16%	32%	18%	35%	30%	
	Sciences								
	Ensemble	12%	24%	16%	32%	18%	35%	30%	
Part des doctorats obtenus en moins de 52 mois	DEG								
	SHS	20%	34%	22%	36%	30%	40%	37%	
	Sciences								
	Ensemble	20%	34%	22%	36%	30%	40%	37%	40%
Part des doctorats obtenus entre 52 et 72 mois (pour information)	DEG								
	SHS	38%	38%	52%	46%	53%	40%	46%	
	Sciences								
	Ensemble	27%	38%	38%	46%	53%	40%	46%	
Part des doctorats obtenus en plus de 72 mois (6 ans)	DEG								
	SHS	36%	42%	28%	18%	17%	20%	17%	
	Sciences								
	Ensemble	36%	42%	28%	18%	17%	20%	17%	

Précisions : la mesure propose une vision partielle de la réussite en D puisqu'elle ne porte que sur les thèses soutenues et donc sur les doctorants ayant abouti sur le parcours en D. L'indicateur ne permet pas de statuer sur la réussite globale de l'ensemble des inscrits en D puisque ne sont pas comptabilisés les doctorants n'ayant pas soutenu pour diverses raisons, qui ne sont d'ailleurs pas toujours significatives d'un échec dans le parcours de formation et relèvent souvent d'une insertion professionnelle anticipée

Leviers d'action

- poursuite du suivi des doctorants et des enquêtes d'insertion professionnelle
- portefeuille des compétences
- ouverture des séminaires
- augmentation du nombre de doctorants contractuels

Commentaires de l'établissement

L'université note que la comparaison par discipline, et les modalités de financement devront être prises en compte dans l'analyse de cet indicateur, lors du bilan. En effet, environ un quart des doctorants de l'Université Bordeaux Montaigne sont enseignants du second degré et obtiennent leur doctorat en plus de 6 ans. Cependant plus d'1/3 des doctorats sont obtenus en plus de 6 ans, ce qui fera l'objet d'un suivi particulier.

IS 1	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS	Université de Bordeaux Montaigne
-------------	---	---

	Insertion en 2015/2016 des diplômés en D en 2013	Insertion en 2016/2017 des diplômés en D en 2014	Insertion en 2017/2018 des diplômés en D en 2014*	Insertion en 2018/2019 des diplômés en D en 2015	Prévi. Insertion en 2018/2019 des diplômés en D en 2015	Prévi. Insertion en 2019/2020 des diplômés en D en 2016	Cible insertion en 2020/2021 des diplômés en D année 2018/2016
Part des docteurs en emplois	66,67%	80,00%	86,96%	91%	80,00%	90%	90%
Taux de réponses aux enquêtes	70,59%	81,4%	53,48%	75%	75,00%	75%	75%

* On passe à l'enquête MESRI donc les docteurs 2014 sont enquêtés 2 fois

Commentaires de l'établissement

Il convient de noter qu'en prenant en considération la totalité des docteurs enquêtés pour l'enquête 2018 sur l'ensemble des docteurs 2015, et pas seulement le périmètre de l'enquête ministère, le taux de docteurs en emploi est de 91 % avec un taux de réponse de 71,9%. Le taux proposé est relativement peu significatif.

FINANCEMENT DES DOCTORANTS	Université de Bordeaux Montaigne
-----------------------------------	---

Nombre de doctorants financés

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévisionnel 2019	Prévisionnel 2020	Cible 2021
Nbe de doctorants financés	66	73	75	88	92	83	107	85

Répartition des doctorants selon leur financement

	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Prévisionnel 2019	Prévisionnel 2020
UBM	39	40	41	39	39	42
ENS	10	9	8	6	7	10
Ecole Française d'Athènes	1	0	1	0	0	0
Handicap	3	4	4***	4	4	5
Idex et Labex	5	6*	5	5	5	5
Région	6	6**	6	6	6	9
CIFRE	9	10	16	19	13	21
Ministère de la culture	0	0	2	2	2	2
Autres (ANR, EUROPE, mécénat,...)	0	0	5	11	8	13

*dont 3 Géoressources, **dont 1 ANR, ***dont 1 CNRS

PART DES INTERVENANTS DANS LA FORMATION DOCTORALE SELON LEUR ORIGINE	Université de Bordeaux Montaigne
---	---

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévisionnel 2019	Prévisionnel 2020
UBM (PR, MCF)	53,1	47,6	32,03	51,87	51,87	48,2
UBM (BIATSS)	9,0	10,1	7,26	7,74	7,74	13,9
UBM (Doctorants)	13,8	21,4	23,87	16,19	16,19	16,4
Extérieurs UBM	24,1	20,9	36,84	24,2	24,2	21,5

Leviers d'action

- Arrêté de 2016 qui rend obligatoire le suivi de formations par les doctorants soit 120 h par doctorant sur la période de trois années.
- Rentrée 2017, le calendrier va être calé sur celui des masters pour faciliter les échanges
- L'offre de formation est renouvelée pratiquement chaque année

Commentaire établissement

L'université propose une offre de formation de l'école doctorale qui évolue chaque année universitaire.

2. Une vision partagée des missions avec l'Université de Bordeaux et la CUEA

En raison de l'évolution de l'écosystème aquitain, lié notamment aux difficultés de la Comue ce titre ne correspond plus à la situation observée en 2019. Désormais, l'objectif prioritaire porte sur l'amélioration des référencements et de la diffusion des productions scientifiques en libre accès.

L'établissement s'est engagé dans un projet visant à améliorer les référencements des productions scientifiques dans les listes d'autorités et vers le libre accès, au titre des actions pour la Science Ouverte, sur la plate-forme d'archive ouverte HAL. Il cherche également à faire émerger une fédération des Presses Universitaires d'Aquitaine qui permettra d'améliorer la visibilité des publications et d'améliorer leur transition vers le numérique. Une cellule dédiée aux données de la recherche conforme aux préconisations de la Science Ouverte est en voie de mise en place à la direction de la recherche.

PART DES PUBLICATIONS DES ENSEIGNANTS EXTÉRIEURS À UBM DANS LES PUBLICATIONS DES PUB	Université de Bordeaux Montaigne
---	---

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévisionnel 2019	Prévisionnel 2020	Cible 2021
Part des publications des enseignants extérieurs à UBM (en %)	51	62,5	60,9	58,3	78,3	86,7	70

Précision méthodologique : les chiffres ci-dessous correspondent aux publications **référéncées dans l'archive ouverte HAL lors de l'année N pour le laboratoire X**. Il ne s'agit pas du nombre de publications de l'année N, puisqu'il est possible de déposer en 2018 une publication de 2017 ou antérieure. On distingue les « références seules » (notices sans texte intégral) et les « documents » (documents en texte intégral).

Nombre de publications des Laboratoires

	Réalisé 2016 réf. seules	Réalisé 2017 réf. seules	Réalisé 2018 réf. seules	Prévi. 2019 réf. seules	Prévisionnel 2020 réf. seules	Cible 2021 réf. seules
AMERIBER	2	1	16	400	55	55
CEMMC	0	5	13		300	65
CLARE	6	12	58	1000*	90	90
CLIMAS	0	231	26	55	55	55
CENTRE FRANÇOIS GEORGES PARISET	0	1	7		100	20
MICA	27	36	730	90	90	90
SPH	5	13	1		200	40
TELEM	1	148	111	80	400	80

*Donnée corrigée par rapport au PAP 2019

	Réalisé 2016 documents	Réalisé 2017 documents	Réalisé 2018 documents	Prévi. 2019 documents	Prévi. 2020 documents	Cible 2021 documents
AMERIBER	6	10	15		15	25
CEMMC	11	9	4		20	25
CLARE	6	4	13		30	40
CLIMAS	6	54	19	25	15	25
CENTRE FRANÇOIS GEORGES PARISET	1	0	4		5	10
MICA	27	22	29	40	30	40
SPH	2	5	2		15	20
TELEM	8	33	27	40	25	40

Nombre de publications des UMR/UMS

	Réalisé 2016 réf. seules	Réalisé 2017 réf. seules	Réalisé 2018 réf. seules	Prévi. 2019 réf. seules	Prévi. 2020 réf. seules	Cible 2021 réf. seules
ARCHEOVISION	0	0	10		0	0
AUSONIUS	4	828	2254	80	80	80
CLLE	5	15	17	10	10	10
IKER	0	5	2		10	10
IRAMAT	34	71	692	35	35	35
LAM	<i>info non disponible</i>	<i>info non disponible</i>	info non disponible		info non disponible	<i>info non disponible</i>
PASSAGES	90	407	202	140	140	140

	Réalisé 2016 documents	Réalisé 2017 documents	Réalisé 2018 documents	Prévi. 2019 documents	Prévi. 2020 documents	Cible 2021 documents
ARCHEOVISION	0	1	18		0	0
AUSONIUS	9	24	55	40	25	40
CLLE	4	2	11	5	5	5
IKER	11	6	6		5	5
IRAMAT	13	22	29	15	15	15
LAM	<i>info non disponible</i>	<i>info non disponible</i>	info non disponible		info non disponible	<i>info non disponible</i>
PASSAGES	42	109	59	60	50	60

Leviers d'action

En matière de publications scientifiques, la commission de la recherche dans ses séances des 4 décembre 2017, 8 février 2018 et 19 septembre 2019 a fixé les objectifs suivants :

Tout en respectant le principe de liberté académique des EC et chercheurs et en défendant les caractères originaux des productions scientifiques en SHS (ouvrages/monographies, langues nationales, large variété des revues), inhérents à la bibliodiversité, l'Université :

- 1) incite les auteurs à aller vers des publications figurant dans les bases de données bibliographiques internationales et listes d'autorité (HCERES, ERIH+, WOS, SCOPUS). C'est une garantie de reconnaissance scientifique internationale et de visibilité des travaux dans les outils de mesure des productions scientifiques des établissements utilisés par l'HCERES ou l'OST
- 2) soutient la science ouverte et le libre accès des publications par les dépôts sur l'archive ouverte HAL
- 3) Incite les EC et chercheurs à déposer leurs publications sur HAL

- 4) incite les presses universitaires soutenues par l'établissement (PUB, Ausonius éditions) à se tourner vers l'édition numérique et le libre accès des publications, dans le respect des modèles économiques éditoriaux
- 5) incite les revues cofinancées par l'établissement à intégrer les bases de revues référencées et index d'autorité HCERES, ERIH+, WOS, SCOPUS

Commentaires de l'établissement

Les différences entre les équipes comme celles qui apparaissent entre 2016 et 2017 sont liées à la progression du travail d'accompagnement au référencement des données bibliographiques dans HAL, l'archive ouverte du CNRS, unité par unité. Le SCD a pris en charge le chargement rétrospectif des références seules pour les laboratoires, ainsi que des ateliers d'aide au dépôt, et a vérifié que cette tâche était bien assurée au sein des UMR/UMS. Le résultat de cette opération se voit par les chiffres plus élevés pour les unités ayant fait partie de la première phase de déploiement : CLIMAS, Ausonius, PASSAGES, IRAMAT, MICA, TELEM et CLLE-ERSAB (+ prévisionnel 2019 pour CLARE et AMERIBER). Les dernières phases de l'opération ont plutôt porté sur le chargement des références du contrat en cours, afin de préparer l'évaluation de l'activité scientifique des UR par le HCERES (2020-2021).

Ce travail a permis de réaliser en parallèle un effort de sensibilisation sur l'intérêt et le principe pour le chercheur du dépôt dans une archive. Ce travail porté par le VP Recherche a rencontré un écho favorable qui a permis de toucher rapidement la quasi-totalité des équipes de recherche. Ce chantier rétrospectif a permis d'initier la multiplication des dépôts complets référence + document associé qui reste la cible prioritaire souhaitée par l'établissement.